

EMC 1
Devenir collégien

FICHE DE MEMORISATION
6^{ème}

En classe de 6° je suis dans quel cycle ? Quel est sa particularité et quel est son nom ?

En 6°, je dois achever le cycle 3 ; le cycle de consolidation des apprentissages fondamentaux, débuté à l'école primaire en classe de CM1.

Quels sont les principaux changements au collège ?

Nous sommes les plus petits alors que nous étions les plus grands l'an passé.
L'établissement est plus grand, nous changeons régulièrement de classes et de professeurs. Nous nous aidons pour cela de notre emploi du temps.
Il y a une vie scolaire qui gère les entrées, les sorties, les absences, les permanences et tout ce qui se passe en dehors des cours.
A la cantine on peut choisir entre plusieurs plats, c'est un self et il y a de nombreuses activités proposées entre 12H et 14H.
Dans chaque matière les professeurs notent le travail à faire dans Pronote et nos résultats pour l'acquisition des compétences du cycle 3.

Que se passe-t-il chaque fin de trimestre ?

Un conseil de classe réunit les professeurs, les délégués des élèves, des parents. Il fait le bilan du travail et du comportement de la classe, puis de chaque élève. Toutes ces informations sont notées dans le bulletin trimestriel qui sera remis à ma famille au collège.

Qu'est-ce que je viens faire au collège ?

Je viens étudier, c'est-à-dire, apprendre, chercher à acquérir des connaissances ou des compétences (techniques). C'est également un lieu pour apprendre à devenir adulte. J'apprends à devenir autonome et responsable.

Pourquoi est-il indispensable de respecter le règlement intérieur.

Je suis un apprenti citoyen avec des droits et des devoirs.
Le droit à l'éducation, de s'exprimer, de se faire des amis, d'avoir des activités et même de se tromper. Par contre, il y a également des devoirs (obligations) à respecter pour éviter les punitions ou les sanctions

CACHE

(à plier pour masquer la colonne des réponses)

	disciplinaires. Je dois être présent et ponctuel, faire mon travail de collégien. Enfin, il faut respecter les personnes, les biens et la sécurité afin d'assurer la sérénité, l'épanouissement de tous les autres élèves ou des adultes.	
Pourquoi peut-on affirmer que le collège est un lieu où la laïcité est respectée ?	On respecte les croyances de toutes les personnes et on fait appliquer la loi du 15 mars 2004. Les élèves doivent suspendre leurs appartenances religieuses afin de travailler à ce qui leur est commun (compétences/connaissances). Les signes religieux sont interdits à l'école. Enfin, il est impossible de refuser un enseignement au nom de sa religion dans une école publique.	
Depuis quelle date l'école est-t-elle gratuite, obligatoire et laïque en France ?	C'est depuis 1881-1882, le ministre de l'instruction publique Jules Ferry a fait voter des lois qui rendent l'école gratuite, obligatoire et laïque.	
Qu'est-ce que la « loi handicap de 2005 » a apporté à beaucoup de jeunes enfants ?	Depuis cette loi on respecte désormais mieux l'égalité, une valeur (idée essentielle) de la république française. En effet, depuis cette loi de 2005, les enfants souffrant d'un handicap sont plus facilement scolarisés et bénéficient souvent de l'aide d'un(e) AVS (auxiliaire de vie scolaire). Ceci favorise l'intégration de ces jeunes dans la société française.	
Comment peut-on s'engager dans la vie de son collège pour aider à son bon fonctionnement et au bien-être de tous ?	On peut se faire élire délégué de sa classe. Participer au conseil de la vie collégienne. Lutter avec sa classe contre le harcèlement au collège. Lutter avec sa classe pour éviter les gaspillages.	
Quels sont les rôles et les qualités d'un délégué de classe ?	Les délégués de classe sont les porte-paroles de la classe, ils retransmettent des informations à la classe. Ils doivent être capables de prendre la parole, d'écouter tous leurs camarades, de les défendre si nécessaire en conseil de classe et de prendre des notes. Les délégués doivent donc être autonome, responsable et assister aux réunions.	

Comment se déroule l'élection des délégués ?

Les élèves d'une classe sont tous **éligibles**, tous peuvent donc se présenter. Les opérations de vote (le scrutin) sont assez complexes. Il faut noter deux noms sur une petite feuille glissée dans une enveloppe. Les élèves votent à bulletin secret dans des isolements pour éviter toute pression et déposent leur bulletin dans une urne. Ensuite, on passe au dépouillement. Pour être élu au 1^{er} tour, il faut obtenir la **majorité absolue**, la moitié des **sufrages exprimés (votes valables)** plus une voix. S'il y a besoin d'un second tour, c'est celui qui a le plus de voix qui est élu, on parle de **majorité relative**. |